

La lettre de **PERSAC**

9

RECTO

- Rappel aux cyclistes.
- Compte rendu succinct de séance du conseil municipal du 27.09.2021.

VERSO

- La 20e fête du pain de la Crouzette.
- SIMER, ateliers danse...
- Dates à retenir.

Septembre 2021



L'équipe municipale

Rappel au civisme et au code de la route !

À nos jeunes cyclistes et à leurs parents quant à l'utilisation des voies publiques.

Plusieurs automobilistes ont interpellé la municipalité suite à des comportements de jeunes cyclistes dans les rues de Persac.

Bien sûr chacun peut emprunter les voies de circulation sous réserve d'y appliquer le code de la route.

Déjà une communication indiquant que la rue n'était pas un terrain de jeu, voire de confrontation entre cyclistes équilibristes et automobilistes, a été faite, mais l'effet s'estompe et nous amène à l'élargir à l'ensemble de la commune cette mise en garde avant que l'irréparable ne se produise.

Il est prévu de créer une sous-commission « jeunes » afin d'échanger avec ces derniers sur tous sujets pouvant améliorer le « vivre ensemble » qui nous est cher.

Pour cela, invitation, à tous porteurs de projets ou de sujets, à se faire connaître en mairie.

Le conseil municipal du lundi 27 septembre 2021 a décidé :

- à l'unanimité d'approuver le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.
- à l'unanimité d'acter le budget principal et ses annexes (CCAS, Centre d'Accueil et Résidences des 4 Vents) pour le passage de la nomenclature M14 vers la nomenclature M57 abrégée à compter du 1er janvier 2022 et d'acter l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) qui débutera en janvier 2022.
- à la majorité, par 13 pour et 1 abstention d'accepter les termes de la convention relative aux activités périscolaires pour l'année scolaire 2021-2022 avec la Maison des Jeunes et de la Culture 21 et d'autoriser le maire à la signer. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget unique 2021.

Le coût moyen par intervenant s'élève à 35 € la séance pour un animateur et 41 € la séance pour un technicien d'activité. A cela, il faut ajouter les frais de déplacement ainsi que les achats pédagogiques, si l'activité retenue le nécessite, d'un montant estimé à 300 €. La présente convention est conclue pour la période de septembre-décembre de l'année scolaire 2021-2022, c'est-à-dire du lundi 13 septembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021. Pour la période janvier-juin 2022, une autre convention sera proposée avant la fin de l'année 2021. Le budget prévisionnel est donc estimé à 2 512,80 € pour la période septembre-décembre 2021. Pour information, le coût des activités périscolaires s'élève à un montant de 4 779,94 € pour l'année scolaire 2020-2021 et de 4 528,62 € pour l'année scolaire 2019-2020.

A noter que les activités éducatives périscolaires, avec la MJC21, sont mises en place par les communes de Persac et de Gouëx. Pour cette année, les grandes-sections sont prises en charges par Nathalie KIRCHE du SIVOS.

Le Maire rappelle que la commune de Persac a été retenue pour être collectivité expérimentale dans le déploiement de la nouvelle nomenclature comptable M57 à partir du 1er janvier 2022. Lors de la précédente séance, le conseil municipal a délibéré pour acter le passage de la nomenclature M14 vers la nomenclature M57 abrégée à compter du 1er janvier 2022, mais seul le budget principal était mentionné. Il convient de prendre une délibération modificative pour indiquer que le passage à la nomenclature M57 concernera l'ensemble des budgets de la commune (principal + annexes).

Ce résumé
va à l'essentiel,
pour plus de
précisions
RDV sur persac.fr

SIMER

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de distribution des bacs en porte à porte, les enquêteurs du **SIMER** seront présents dans notre commune du **18 au 22 octobre 2021**.

Un nouvel atelier.

Les **Compagnons de la Blourde**, proposent un nouvel atelier d'une demi-journée/mois **Conte et Art de la Parole** animé par **Corinne PIGNOUX**. Appelez-la au **06.19.38.88.40**

Une nouvelle professeure.

Les cours de danse **Modern Jazz** et **Hip Hop** vont reprendre **Les compagnons de la Blourde** vous donnent rendez-vous tous les jeudis de 18h à 20h pour retrouver **Sarah DAVID** la nouvelle professeure de Danse. Des séances gratuites sont proposées le jeudi 14 octobre à l'Espace 3 Rivières.

renseignements : Ginette GILET au **06.88.39.22.00**

Halloween...

Le 23 octobre, **Vienne et Gartempe Judo** organise un après-midi **Halloween** à l'étang de 14h à 17h. Parcours aventure, buvette... N'hésitez pas à venir déguisé !



PERSAC, La Crouzette le 16 et 17 octobre

Vingtième fête du pain

Cette année est effectivement remarquable puisque cela fait 20 ans que le 3^e week-end d'octobre (16 et 17 Octobre 2021), le hameau de la **CROUZETTE** s'anime pour le plus grand plaisir de tous. A cette occasion un pain spécial anniversaire sera proposé par l'équipe habituelle composée entre autres, de Michel BRUNET, boulanger de PERSAC fraîchement retraité.

Vous pourrez acheter le **pain cuit** au four du village, ainsi que les **grimolles** et **broyés**.

Didier BRIAUD et son pressoir sera aussi présent pour presser les pommes à la demande, dont vous pourrez en savourer le jus.

Comme les autres années, vous pourrez venir à la **BROCANTE** le samedi toute la journée.

Le dimanche, en plus du **marché d'artisans et de producteurs**, un **repas** sera servi le midi. réservation à la mairie 05.49.48.47.15
Adulte : 14€ Enfants 8€ jusqu'à 10 ans.

À 14h00, les danseurs de country de PERSAC se produiront avant le spectacle de rue **HOBORO** de et par **Patrick De VALETTE**, qui aura lieu à 15h30 par la compagnie **La Chiche Capon**.

Spectacle proposé par l'association **La Bouilit** et la **MJC21** dans le cadre de la saison «Lézards de la rue» 2021 et co-financé par la municipalité.

Dimanche
15h30
HOBORO



Dans un spectacle loufoque à l'humour décalé et ravageur, Hubert O'taquet, professeur au C.H.U, mais pas sûr, se pose avec nous des questions sur notre existence et bien d'autres encore.



DATES à RETENIR



Vingtième fête du pain
- à la CROUZETTE
(voir article ci-dessus)



Animation Halloween
- à l'étang de 14h à 17h
parcours aventure



Conseil municipal
-Vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "**persac.fr**"



Ramassage des encombrants
-Sur inscription à la mairie



Mairie de PERSAC, 3 Grand' rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

